

Vous êtes basé en Wallonie et vous avez l'intention de monter un projet hydrogène ?

*Dans ce cas, la **Compétition pour le Développement de Projets H2 en Wallonie** est faite pour vous !*

Faites-nous part de votre projet et vous aurez peut-être l'occasion de gagner un des deux accompagnements personnalisés par des professionnels de la filière d'une valeur maximale de 10.000€ TVAC !

Organisé par le Cluster TWEED dans le cadre du projet wallon WallonHY (financé par la DGO4), la **Compétition pour le Développement de Projets H2 en Wallonie** vise à identifier 2 projets / sites potentiels pour le développement de solutions hydrogènes (énergie). Les gagnants recevront une aide et des conseils personnalisés (chaque projet étant différent) de la part d'experts afin de mettre en place leur projet.

Tout projet hydrogène (énergie « verte ») est considéré, quelle que soit la technologie (électrolyse alcaline, PEM, SOEC voire issu de la biomasse) ou la voie de valorisation choisie (Power-to-Power, Power-to-Mobility, Power-to-Industry, Power-to-Fuel, Power-to-Gas,...). Les projets attendus seront des projets intégrés, c'est-à-dire décrivant la chaîne complète : production, conditionnement, distribution et valorisation d'hydrogène dans des applications finales.

Il s'agira d'alimenter des applications finales pour lesquelles le vecteur hydrogène apporte un avantage intrinsèque, exemples :

- Électro-mobilité : valorisation d'hydrogène à travers des flottes captives de véhicules pour le transport de personnes ou de marchandises (véhicules légers, utilitaires, poids lourds, navettes fluviales, engins logistiques, deux roues, etc.) ;
- Alimentation embarquée : valorisation d'hydrogène pour des applications du type auxiliaires de puissance, équipant des véhicules terrestres, navires, bateaux ou avions ;
- Alimentation stationnaire autonome : production et valorisation d'hydrogène sur sites isolés non connectés au réseau électrique pour assurer l'autonomie énergétique sur l'année (antennes relais, refuges, habitat isolé, etc.) ;
- Secours électrique et/ou cogénération : applications sensibles à sécuriser (data center, hôpitaux, etc.) ou applications stationnaires raccordées à un réseau localement sensible ou défaillant.
- Usages industriels de l'hydrogène présents sur le territoire dans une logique de réduction des impacts environnementaux.

Le lien avec les réseaux énergétiques locaux (réseau électrique, réseau de gaz) et aux ressources renouvelables du territoire (électricité, biogaz) est une dimension centrale des démonstrations attendues.

Participation

La participation à la **Compétition pour le Développement de Projets H2 en Wallonie** est gratuite. Elle est ouverte à toutes les formes d'organisations (entreprise, centre R&D, commune, etc.) basées en Wallonie. Le projet doit également voir le jour en Région Wallonne.

Critères d'évaluation

L'évaluation des projets sera faite sur les points suivants :

- Capacité à réaliser l'étude avant le 20 avril 2018 **(0-10 points)**
- Caractère innovant **(0-10 points)**
 - Nouveaux produits / services par rapport à ce qui existe déjà
 - Création de contenu innovant et à valeur ajoutée
- Impact environnemental **(0-20 points)**
 - Pertinence par rapport aux enjeux environnementaux et énergétiques
 - Contributions quantifiées au développement durable (production d'énergies renouvelables, efficacité énergétique, climat via la réduction des GES, pollution de l'air, qualité de l'eau, consommation des ressources, réduction des déchets, impact sur la biodiversité, impact sociétal, ...)
- Viabilité commerciale et financière **(0-20 points)**
 - Objectifs commerciaux : Pertinence des produits et services envisagés, ciblage des segments de marchés visés, analyse du positionnement des différents acteurs sur ces marchés et l'intérêt des consommateurs/utilisateurs potentiels
 - Qualité du modèle économique, démontrant notamment un retour sur investissement satisfaisant
 - Caractère répliquable du projet
- Impact économique et social **(0-20 points)**
 - Perspectives de création, ou de maintien d'emploi, renforcement des compétences, nouveaux investissements et redéploiement de sites industriels, retombées locales, ...
 - Localisation adéquate du projet (espace disponible, voies d'accès, infrastructure, ...)
 - Pertinence par rapport aux enjeux sociétaux, intérêt du public visé, acceptabilité du projet, ...
 - Collaboration avec des partenaires locaux, complémentarité avec d'autres projets existants
- Implication personnelle du porteur dans la mise en place du projet **(0-10 points)**

Nombre maximum de points pouvant être accumulés : 90 points.

L'objectif de cette compétition est de mettre en place de nouveaux projets prometteurs. Les projets ayant déjà bénéficiés de subsides ou connus non viables ne seront pas retenus.

Prix : aide sur-mesure proposée en fonction du besoin du projet

Les gagnants du concours recevront un soutien adapté, d'une valeur de 10.000 euros TTC (ou 8265 € HTVA), pour faire une étape supplémentaire vers la réalisation de leur projet. Celui-ci pourra entre autre comporter :

- Etude de (pré-)faisabilité
- Etude de marché
- SWOT
- Business plan
- Conseil technique
- Option de financement
- Accompagnement administratif
- Etc.

À la fin de l'étude, une description du projet sera réalisée dans l'objectif d'en assurer la promotion.

Procédure

1. Envoyer le formulaire complété à Olivier Ulrici (oulrici@clustertweed.be) avant le 31 janvier 2018
2. Votre candidature sera examinée par un jury d'experts composés de :
 - a. Cluster TWEED (CA)
 - b. UCL
 - c. DGO4
3. Les gagnants seront prévenus la semaine du 19 février 2018
4. L'étude doit être clôturée pour le 20 avril 2018
5. Le résumé de l'étude devra être fourni à TWEED avant la fin avril 2018

La procédure, l'évaluation et les résultats du concours ne souffriront d'aucune discussion et seront sans appel.

Informations complémentaires :

Olivier Ulrici Email : oulrici@clustertweed.be Tél : 04.242.47.60	Cédric Brüll Email : cbrull@clustertweed.be Tél : 04.242.47.61
---	---